



Recensement de la population 220 000 Réunionnais de plus en 20 ans

L'excédent des naissances sur les décès reste le principal moteur de croissance de la population réunionnaise (+ 10 400 par an entre 1990 et 2009). Mais le territoire se dessine aussi au gré des déplacements de la population entre les communes. Ces migrations expliquent même souvent les différences de dynamique des communes. Certaines ont une croissance moins rapide du fait d'un solde migratoire nul voire négatif (Saint Denis, Le Port). D'autres au contraire, profitent d'un apport migratoire supérieur au solde naturel (Les Avirons, La Plaine-des-Palmistes).

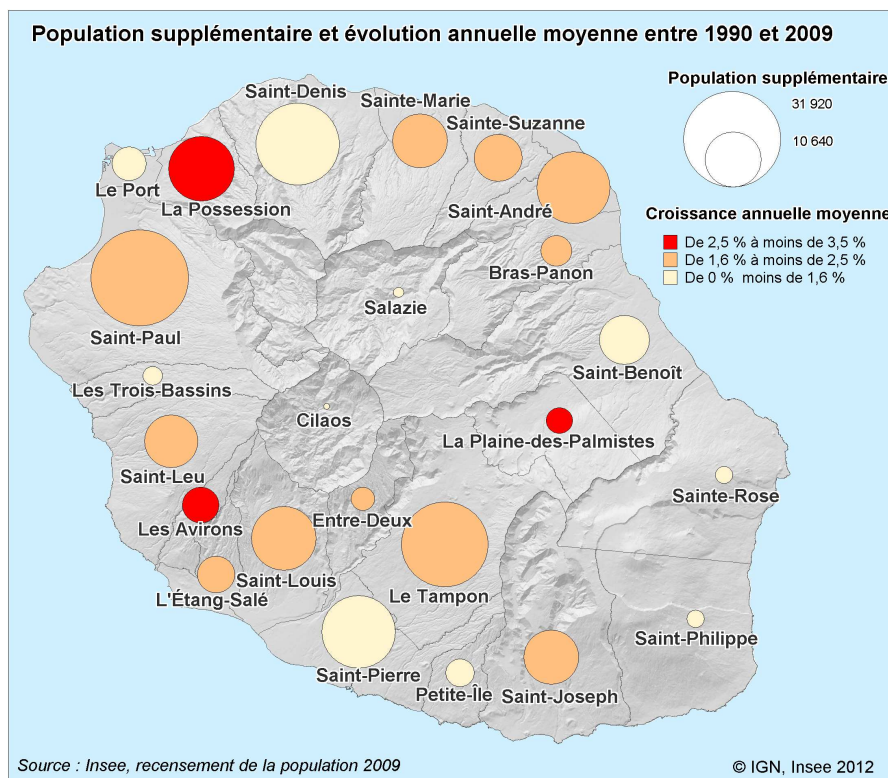
Au 1^{er} janvier 2009, la population réunionnaise s'élève à 816 364 habitants. Entre 1990 et 2009, elle a augmenté de 219 000 personnes et devrait croître d'autant à l'horizon 2040. Si la répartition future de la population sur l'île est encore inconnue, l'analyse des changements intervenus sur le territoire ces 20 dernières années permet d'éclairer les enjeux pour les décennies à venir.

Le solde naturel assure une forte augmentation de la population

Depuis 1990, le solde naturel (naissances - décès) constitue le moteur essentiel de la croissance démographique réunionnaise. En effet, les naissances sont nombreuses et excèdent largement le nombre de décès. En moyenne chaque année, les 14 100 naissances et les 3 700 décès font croître la population de 10 400 personnes. Ces dernières années, le nombre de naissances est resté important, conséquence d'un indice de fécondité élevé (2,48 enfants par femme en 2008) conjugué à un nombre important de femmes en âge de procréer. En effet, à La Réunion, les femmes de 15 à 49 ans représentent 52,5 % de la population féminine, contre 45 % en France métropolitaine.

Cette pression démographique distingue La Réunion des autres régions françaises, à l'exception de la Guyane et de Mayotte. Du seul fait de leur solde naturel, les populations de Guyane et de La Réunion ont augmenté respectivement de 2,6 % et 1,4 % chaque année depuis 1999. Les deux régions ultramarines devancent largement les autres régions françaises, l'Île-de-France se situant en troisième position avec + 1,0 %.

La transition démographique de La Réunion n'étant toujours pas achevée, l'excédent de naissances restera important dans les prochaines années. Mais l'augmentation continue des décès due au vieillissement de la population fera néanmoins baisser le solde naturel. En 2040, il devrait se situer aux alentours de 7 300 (15 400 naissances pour 8 100 décès).

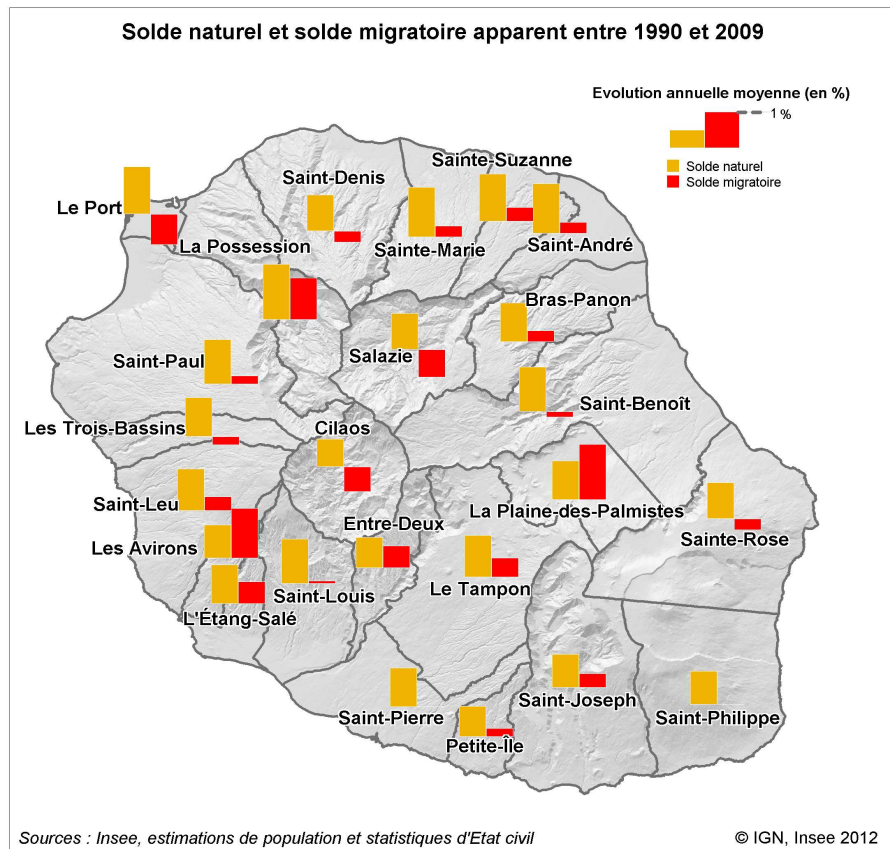


Le solde migratoire apparent, calculé en fonction de l'accroissement de la population et du solde naturel, influe beaucoup moins sur la variation de population. En effet, la différence entre les arrivées et les départs est minime : + 1 800 par an entre 1990 et 1999 et + 500 par an sur les 10 années qui ont suivi. Ainsi sur les deux décennies passées, les migrations n'expliquent qu'à peine 10 % des habitants supplémentaires. Malgré tout, les départs et les arrivées ont été très nombreux, mais s'équilibrent à peu près.

L'augmentation de la population a profité à tout le territoire

Toutes les communes de l'île ont gagné en population mais dans des proportions très diverses sur les deux dernières décennies. Aux extrêmes, la commune de Saint-Paul compte 31 800 habitants supplémentaires tandis que Cilaos n'en compte qu'une centaine. L'augmentation en volume étant proportionnelle à la taille des communes, les quatre communes les plus peuplées de l'île (Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre et Le Tampon) ont accueilli à elles seules 45 % de la population supplémentaire. Mais de façon plus relative, l'augmentation de la population a surtout profité aux communes du littoral desservies par un bon réseau routier. Les communes isolées, telles que Cilaos, Salazie, Sainte-Rose ou Saint-Philippe ont une population qui croît beaucoup plus lentement que les autres.

Quelle que soit la commune, l'augmentation annuelle de population due au solde naturel est toujours supérieure à 1 % (0,4 % en France métropolitaine). En moyenne sur les 20 dernières années, La Possession détient le record (+ 2 %) et Cilaos affiche la progression minimum (+ 1 %). À l'exception de la Plaine des Palmistes et des Aviron, l'excédent des naissances sur les décès est le moteur de croissance le plus puissant dans chacune des communes. À la Plaine des Palmistes et aux Aviron, l'excédent migratoire (arrivées - départs) a été plus important encore que l'excédent naturel.



Un certain équilibre est posé par les soldes naturels forts sur toutes les communes. Mais les soldes migratoires, très variés, redessinent le territoire.

Une périurbanisation autour de Saint-Denis et du Port

Quoi que bien desservies, Saint-Denis et Le Port ont une croissance relativement peu importante en comparaison des autres communes de l'île. Le manque de foncier disponible et/ou bon marché de ces communes génératrices d'emploi pousse les habitants à s'installer dans les communes voisines, favorisant un phénomène de périurbanisation. Saint-Denis et Le Port ont ainsi un solde migratoire négatif (respectivement - 0,4 % et - 1,1 % par an sur la période). Leurs communes voisines ont, quant à elles, bénéficié d'une croissance accélérée par un solde migratoire positif.

Dans le Sud, les pôles de Saint-Pierre et Saint-Louis ont une croissance limitée par un solde migratoire quasi nul. Les migrations profitent davantage aux communes alentours : Les Aviron, l'Étang-Salé, l'Entre-Deux et Le Tampon.

Dans les décennies à venir, le solde naturel, toujours puissant sur l'ensemble du département, devrait impacter chacune des communes. Toutefois, la forte augmentation du nombre de décès ralentira son effet. Dans ces conditions, un déficit migratoire pourrait se traduire par un recul du nombre d'habitants dans certaines communes.

Stéphanie Lieutier

Définitions

Solde naturel : Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire apparent : Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties. Le solde migratoire apparent est calculé de la manière suivante : accroissement de la population - solde naturel.

Indicateur conjoncturel de fécondité : L'indicateur conjoncturel de fécondité, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.